



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chimie

Question écrite n° 108877

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'utilisation de teintures végétales. Depuis l'avènement des colorants synthétiques, la filière de la teinture végétale a pratiquement disparu. Or, du fait des nouvelles réglementations européennes, qui limitent l'utilisation des produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement, ainsi que de la hausse du prix des matières premières, la teinture végétale a, à nouveau, sa raison d'être. Aussi il lui demande si elle envisage de prendre des mesures afin de sensibiliser le grand public et les acteurs économiques sur les avantages de l'utilisation de ces teintures naturelles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108877

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11482